



## **Procès verbal de Assemblée Générale 2021 du Cercle Nautique de Palavas**

### **Date de l'Assemblée Générale :**

Samedi 5 février 2022 à 18h en visioconférence Go To Meeting

### **Présents :** Voir liste jointe

Adhérents au CNP 2021 avec droit de vote = 45

Adhérents présents à l'A.G. = 18 dont 15 avec droit de vote.

Absent excusé = 1

### **Ordre du jour :**

- Rapport moral et d'activité du Président
- Rapport des comptes de l'exercice 2021
- Programme 2022
- Questions diverses

### **Rapport moral et d'activité du Président**

Voir support présenté joint au présent PV.

La première question à se poser pour une association sportive comme le Cercle Nautique de Palavas est son état financier après 2 ans de pandémie Covid. Comme beaucoup d'autres clubs sportifs, nous observons une forte diminution de nos adhésions en 2021 (- 41% par rapport à 2019) expliquée par l'absence d'activité en début d'année, moment de renouvellement des licences. Toutefois, malgré une diminution exceptionnelle de la subvention municipale, une subvention de l'agence nationale du sport pour mettre en place des animations (prépa croisières et entraînements) plus l'apport de nos sponsors (Le Conservateur et Banque Populaire / Crédit Maritime) sur le Grand Prix de Palavas auront permis de maintenir un bilan financier équilibré. Je tiens à souligner que la municipalité continue à aider le CNP en mettant à disposition les locaux et en nous aidant pour le secrétariat.

La deuxième question concerne notre dynamique sportive. Si les soirées à thème n'ont pas pu être tenues, l'activité a été compensée par des entraînements qui se poursuivent aujourd'hui en association avec le YCGM et la SNGRPC. La reprise des régates fin mai avec la Duo a permis de voir que les équipages du CNP étaient toujours motivés pour régater. Certains équipages ont arrêté de régater au CNP mais de nouveaux arrivent grâce à la politique du port qui facilite l'obtention de place aux régatiers et à l'engagement de Dominique Massot, élu en charge du port. Ainsi, 2 First 31.7, un First 34.7 un First 36.7 et 4 Figaro 2 viennent compléter la flotte du CNP. Notre dynamique n'a donc pas été entamée comme le montre la performance

des équipages du CNP à Sète qui conserve le Trophée de l'Occitania en 2021 (victoire de Boat-Ox en Osiris groupe 1, 2<sup>ème</sup> place de Seven Mani en Osiris groupe 2, 3<sup>ème</sup> place de Grisette en Osiris groupe 2 et victoire de Titom en Duo groupe 2). Je souhaite souligner que pour la 2<sup>ème</sup> fois l'équipage de Sloughi remporte le Championnat Méditerranée UNCL équipage en IRC2. Cela montre le niveau d'excellence de nos équipages. Sont également montés sur le podium du championnat Occitanie Habitable Solo-Duo, les équipages de Titom (1<sup>er</sup> groupe 2 en duo et second groupe 2 solo), de Mister X (second groupe 2 duo), de Joa (second groupe 1 solo) et de Cap Mar (second groupe 1 duo).

En plus des entraînements mis en commun avec les clubs de la Baie d'Aigues-Mortes, nous avons renoué avec la formule du Trophée de la Baie qui se déroule sur 3 dimanches. Le nombre de bateaux engagés par les 3 clubs au nombre de 49 dépassent nos espérances nous incitant à poursuivre ces régates en commun.

A ce propos, une réflexion avec tous les clubs de la Baie d'Aigues-Mortes à l'initiative de la Ligue s'est mise en place pour dynamiser l'activité de la voile habitable dans la baie. Nous en reparlerons très bientôt.

Le site a également évolué avec le paiement en ligne pour les entraînements, les régates et la prise de licences et un formulaire permettant aux personnes de se proposer comme équipiers ou équipières sur nos régates (plus de 30 demandes depuis septembre). Notre visibilité sur FB est également de plus en plus grande ; Midi Libre et le site de la municipalité font paraître régulièrement nos publications.

Toutes ces activités ne pourraient pas se faire sans l'apport de nos bénévoles qui participent à l'organisation des régates et au fonctionnement du CNP. Je les remercie au nom de vous tous.

Suite à une demande de rescrit fiscal, notre association a été reconnue d'intérêt général par la Direction Générale des Finances Publiques permettant de déduire des impôts les dons faits à l'association.

Résultat du vote du rapport moral et d'activité du Président :

Pour = 12

Contre = 0

Ne se prononce pas = 0

**Rapport d'activité :** Voir support présenté joint au présent PV

### **Rapport du Trésorier**

Voir support présenté joint au présent PV.

D. Massot informe l'Assemblée Générale que l'exercice 2021 fait apparaître un résultat d'exploitation de : - 191.00 €

Résultat du vote du rapport du Trésorier :

Pour = 14

Contre = 0

Ne se prononce pas = 1

## **Programme 2022**

Voir support présenté joint au présent PV.

## **Questions diverses**

Travaux sur le Yacht Club du port de plaisance : retard lié à une renégociation du contrat avec l'entreprise en charge des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale 2021 est levée à 18h50